

Démarrage
Novembre 2020
à Poitiers

DÉBUT DE FORMATION

23 novembre 2020
Sous réserve d'habilitation

FIN DE FORMATION :

24 juin 2022

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

21 octobre 2020

TESTS DE SÉLECTION

30 octobre 2020

DURÉE

735h de formation en centre
aux CEMÉA et 800h de stage
pratique

PRIX

8820 €

Ouvert à tous

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

CEMÉA Nouvelle-Aquitaine

26 rue Salvador Allende

86000 Poitiers

05 49 88 07 61

secretariat@cemea-na.fr

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Le **Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport** atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Le DEJEPS est l'un des diplômes homologués de niveau 5 (BAC+2), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le métier d'Animateur-coordonateur

La personne titulaire d'un DEJEPS est animateur coordinateur et exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique ou le champ d'intervention défini par la spécialité. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

L'animateur coordinateur travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, territoriales, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire. Il est amené à intervenir auprès de tous publics. Ce diplôme doit permettre d'améliorer : la qualité pédagogique des activités d'animation, le soutien aux équipes de terrain, l'animation de petites structures, ainsi que la prise en compte des logiques de partenariat et de dispositifs territoriaux qui caractérisent l'intervention sociale et éducative actuelle.

La Formation

La formation comporte 1535 heures : 735h de formation en centre et 800h de stage pratique. Elle est ensuite construite autour de quatre unités capitalisables correspondant au référentiel. Elle est précédée par une étape de positionnement.

UC1. Concevoir et piloter un projet d'action

- Histoire et actualités de l'éducation populaire
- Le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- La conduite de projet
- La communication interne
- Participer et pouvoir d'agir

UC2. Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

- La gouvernance des organisateurs d'ESS
- La gestion des ressources humaines
- La gestion administrative et financière
- La responsabilité sociale des organisations
- Partenariats et réseaux
- La conduite de réunion

UC3/4. Concevoir et mettre en œuvre des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative et animer en sécurité dans le champ d'activité.

- L'éducation active
- L'ingénierie de formation
- Les enjeux de l'éducation populaire aujourd'hui
- La santé et la sécurité au travail
- L'inclusion sociale
- Module transversal
- Recherche-action
- Écriture professionnelle
- Analyse des pratiques professionnelles

Chaque semaine il y a :

- Des apports théoriques sur les thématiques de la semaine
- Des pratiques d'activités proposées par les formateurs en lien avec les thématiques ou la dynamique de groupe
- Des visites en structures partenaires des CEMEA pour permettre l'ouverture des horizons
- Des temps individuels d'écriture, couplés avec des temps de recherches et d'approfondissement
- Un bilan récapitulatif des apports donné par le formateur et un bilan individuel écrit par les stagiaires

Conditions de certification

Pour valider le DEJEPS, le **candidat devra valider l'ensemble des 4 unités capitalisables**. Chaque unité est sanctionnée par une certification. Les 4 unités certifiées donnent lieu à l'attribution du diplôme délivré par le Directeur Régional Jeunesse et Sports sur proposition du Jury Régional. La validité d'une Unité Capitalisable est de cinq ans.

Condition d'accès

LES CANDIDATS DOIVENT :

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III ou IV dans le champ de l'animation ou du travail social, inscrit au RNCP
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois
- Soit justifier de 24 mois d'activités bénévoles et/ou professionnelles, avec les justificatif(s) correspondant(s)

Les CEMEA

Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état.

Les CEMEA, depuis 80 ans, développent les idées de l'éducation nouvelle dans la formation des personnels des différents champs de l'action éducative et sociale. Leur volonté consiste à faire partager ces idées et ces pratiques avec l'école, la maison de quartier, l'hôpital psychiatrique, les institutions spécialisées.

Les CEMEA s'intéressent à l'individu dans sa globalité ainsi qu'à l'ensemble de la vie sociale et culturelle de la cité dans laquelle il agit.

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
Favoriser le développement des liens sociaux.
Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

Nos principes pédagogiques

Une formation en alternance

La formation s'articule entre des temps de formation en centre et des temps de stage pratique dans une structure de l'animation socioculturelle. Les semaines de stage pratique s'alternent avec les semaines de formation qui permettent de mettre en œuvre sur le terrain les savoirs acquis.

Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement individuel et d'un suivi par la ou le responsable de formation par le biais de visites de stage. En structure, un tuteur accompagnera le stagiaire.

La formation en centre

La formation en centre est constituée de séances de travail alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes : mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités.

L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation et permet une prise de distance avec la pratique et le terrain

Coût et financement

Prix de la formation : 8820€

Le DEJEPS peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel,
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (CPF),
- d'une reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A)
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation).

Si vous êtes demandeur d'emploi, rapprochez-vous rapidement de pôle emploi ou de votre mission locale.

Nos responsables de formation sont également disponibles afin de vous aider à monter votre projet de formation.

Notre conception de la formation :

La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.

La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.

L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.

La formation prend en compte les parcours des personnes ; c'est un facteur de promotion sociale. La laïcité est une de nos références et de nos pratiques. Notre respect des différences (culturelles, religieuses, ethniques) comprend l'opposition aux obscurantismes et aux intégrismes.

La formation est un lieu du développement culturel.

La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.